

Bail de garage

Entre les soussignés :

1. Madame MASSART Denise, veuve de Monsieur LARSIMONT Alfred, domiciliée avenue Adolphe Lacomblé 16 bte 10 à 1030 Schaerbeek (tél. 02/735 33 12), ci-après dénomme Le Bailleur, représentée par son fils, Monsieur LARSIMONT Jean-Claude, domicilié avenue Seigneurie de Walhain 9 à 1300 Wavre (tél. 0497 15 38 51) et
2. Monsieur MOMMAERTS Jean-Philippe, domicilié avenue Baron Albert d'Huart 262 à 1950 Kraainen (tél. +32 478 26 47 00), ci-après dénommé Le Preneur.

Il a été convenu ce qui suit.

Le Bailleur donne au Preneur qui accepte en location pour usage de garage, le bien suivant :

le box n° 44 situé dans les sous-sols de la résidence MONTANA, avenue Henri Dunant 3 à 1140 Evere.

Cette location est faite pour une durée d'un an prenant cours le seize novembre 2016. Après l'expiration de cette année, le bail continuera par tacite reconduction, chacune des parties pouvant y mettre fin moyennant un préavis de deux mois.

Le loyer mensuel est fixé à cent euros (100,00 €). Chaque année, au premier novembre et pour la première fois le premier novembre 2017, le loyer sera revu suivant les variations de l'index des prix de détail (indice santé : 103,86 au 1/11/2016 base 100 2013).

Le paiement se fera par mois anticipativement le premier jour ouvrable suivant le 15 de chaque mois au compte bancaire de MASSART Denise n° BE40 2100 4428 1663.

Pour le surplus, les parties déclarent s'en référer aux lois et usages en vigueur en la matière.

Fait en double exemplaire le 07 novembre 2016.

Le Bailleur,



Le Preneur,

